

Jean-Pierre Sueur est intervenu lors de la discussion générale sur le projet de loi sur le renseignement.

Il a dit que « *la menace du terrorisme est réelle, et qu'elle ne disparaîtra pas rapidement.* » Il a évoqué « *le nombre croissant des Français partant en Syrie et en Irak, le nombre des morts là-bas, et la force des réseaux terroristes.* » Il a dit que, pour lutter contre le terrorisme, il fallait s'appuyer sur des services de renseignement efficaces disposant de moyens appropriés. Il a aussi dit que les libertés – toutes les libertés – devaient être défendues et qu'il fallait être vigilant quant au respect de la vie privée et des données personnelles. Il a ajouté que la « *plus grande victoire des terroristes serait de nous faire renoncer à nos libertés.* »

Il a déposé, au nom du groupe socialiste du Sénat, 43 amendements visant à mieux garantir le respect de la vie privée et des données personnelles et à accroître les prérogatives de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement créée par le projet de loi, et composée de magistrats et de parlementaires.

Jean-Pierre Sueur défendra ces amendements cette semaine durant l'examen de l'ensemble des articles du texte.

Les explications de Jean-Pierre Sueur en vidéo

>> [Sur le site du groupe socialiste du Sénat](#)

>> [Sur le site du Sénat](#)

.